



La permanence sportive est tenue à partir du vendredi 16 H 00.

La permanence du week-end du 31 Octobre au 2 Novembre 2025 est assurée par :

M. Maurice DELIANCE au 06.40.19.56.16



Week-end à Clairefontaine

Appel à candidature

Pour cette saison, l'opération « un week-end à Clairefontaine » aura lieu les 7 et 8 MARS 2026.

Retour des candidatures au District par mail, pour le **26 JANVIER 2026 au plus tard** en retournant la fiche d'inscription publiée en page intérieure.



A TOUS LES CLUBS

RAPPEL CONCERNANT LES FEUILLES DE MATCH

Les FMI ou feuilles de match « papier » doivent obligatoirement être transmises au plus tard le **dimanche à 20 heures** (sous peine d'amende) Il est demandé aux clubs de se référer à l'article 33 des règlements sportifs du District .

Les feuilles de match « papier » doivent être éditées via Footclubs OBLIGATOIREMENT.

Nous vous rappelons qu'avec la nouvelle FMI les clubs ne doivent remonter que les matchs pour lesquels ils jouent à domicile.

Pour la préparation c'est uniquement via le site <https://fmi.fff.fr> accessible depuis un ordinateur ou bien une tablette.

COMITE DE DIRECTION

CANDIDATURE WEEK END DES BENEVOLES A CLAIREFONTAINE

Samedi 7 et Dimanche 8 Mars 2026

**Les candidatures devront être envoyées par mail au District de l'Ain de Football
avant le Lundi 26 Janvier 2026**

Nom du club : _____

NOM et Prénom du / de la bénévole : _____

Numéro de licence : _____

Adresse mail : _____

Adresse postale : _____

Numéro de téléphone : _____

➤ **Rappel des critères sur le choix des invités**

- **S'assurer de la disponibilité du / de la bénévole ce week end là.**
- Être bénévole licencié dirigeant ou volontaire de club comptant moins de **7 ans** d'ancienneté.
- Les conjoints des bénévoles ne sont pas conviés à moins qu'ils soient eux-mêmes licenciés bénévoles de moins de 7 ans.
- Être âgé au minimum de 18 ans à la date de l'évènement. Les mineurs ne sont pas acceptés.
- Être au maximum 2 bénévoles du même club afin de récompenser un maximum de clubs.
- Mixité des participants.

NOM – Prénom du président du club : _____

Signature du Président :

Tampon du club :

TRESORERIE

Relevé au 31 Octobre 2025

Le 1er relevé de la saison 2025/2026 des clubs arrêté au 31 Octobre 2025 a été envoyé à TOUS les trésoriers / trésorières le Vendredi 31 Octobre 2025.

Date de paiement (ou de prélèvement) : 21 Novembre 2025.

ATTENTION ! En cas de non-paiement, l'article 47 – Règlement financier - des règlements du District sera appliqué.

RAPPEL ! Clubs réglant par chèque :

Bourg Sud	Aix FC
Bourg ACCFT	Crolles FC
Gpt Féminin du Haut Bugey	Ent. Sqf Chandieu H.
Virieu FCT	Ffni
	Gaps
	Pays Couleurs

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

Réunion du 28 Octobre 2025

Présents : Grégory BESSET, Baptiste PIQUET, Vincent BERTILLOT, Denis BLANC, Romain COGNARD, Hamid TOUZANI

Visio : Guillaume STRIPPOLI, Olivier GUICHERD, Anthony TARTARIN, Abdeslam MOUSSATEN

Excusé : Jean Noel TARTARIN

Assiste : Alexis CURT

La CDA insiste une nouvelle fois dans son PV sur les arbitres assistants semi-officiels et s'étonne que certains soient encore présents sur les terrains alors que leur carte de semi officiel n'est plus à jour depuis de très nombreuses années. Ce qui signifie un manque de rigueur de la part des **arbitres qui doivent OBLIGATOIREMENT demander la présentation de cette carte avant le début de la rencontre** et interdire à la personne concernée d'officier si elle ne peut la fournir (ou la considérer comme non semi officiel et donc ne pas l'autoriser à lever les hors-jeux le cas échéant).

La CDA en profite également pour rappeler que l'arbitre central reste quoi qu'il arrive le seul décisionnaire et qu'il peut s'il l'estime nécessaire, déjuger son arbitre assistant sans avoir besoin de se justifier !

Par ailleurs, la CDA invite ses arbitres à ne pas hésiter d'effectuer des rapports sur les arbitres assistants trop véhéments, contestataires ou qui visiblement mettent de la mauvaise volonté dans leur fonction, il en va du bon déroulement des rencontres.

RAPPEL :

- 1) Les arbitres semi officiels doivent OBLIGATOIREMENT présenter leur carte d'arbitres assistants semi officiels à l'arbitre avant le début du match, celle-ci doit être à jour (moins de 6 ans), dans le cas contraire l'arbitre en question est considéré comme non semi officiel
- 2) Seuls les arbitres assistants semi officiels qui ont donc participé à une formation ont le droit de lever les hors-jeux, si un des deux assistants n'est pas semi officiels, il ne pourra pas lever les hors-jeux, seul celui des deux qui est semi officiel le pourra
- 3) Un arbitre assistant bénévole, semi-officiel ou non, ne doit en aucun cas signaler des fautes, valider ou invalider un but
- 4) Les arbitres assistants doivent obligatoirement être majeurs ! Et cela même s'ils sont arbitres officiels du district par ailleurs
- 5) Toute personne inscrite sur une feuille de match en tant qu'arbitre assistant ou délégué doit être licenciée et se doit d'être neutre vis-à-vis des joueurs et de l'arbitre (en se gardant d'émettre quelconque jugement ou critique sur l'arbitrage par exemple)

La CDA rappelle encore une fois avec force que les arbitres doivent absolument se garder de toutes remarques personnelles sur un club ou un joueur lorsqu'ils officient, cela ne peut que les mettre en difficulté. Un arbitre se doit de conserver sa neutralité en toutes circonstances afin de ne pas être accusé de partialité dans ses décisions. La CDA sera extrêmement vigilante à la suite de certaines remontées qui lui ont été faites ces dernières semaines.

De la même manière un arbitre ne doit EN AUCUN CAS répondre aux provocations ou insultes émanant des spectateurs, même si cela est difficile, un arbitre doit savoir garder son sang-froid en toutes circonstances. Si les injures et comportements des spectateurs sont excessifs l'arbitre doit le signaler au délégué du match qui a la responsabilité de les faire cesser et en cas de refus ou d'incapacité, l'arbitre a pleinement le droit d'arrêter le match. Mais essayer de « se faire justice » ou de se mettre au même niveau que ces spectateurs ne peut que rabaisser la fonction de l'arbitre et lui causer des ennuis.

La CDA rappelle aux arbitres **qu'en cas de contestation des dirigeants responsables sur le banc de touche, la sanction qui doit s'appliquer en 1^{er} est le carton blanc et non le jaune**, ceci dans un souci d'équité sportive, merci aux arbitres de respecter les consignes qui ont été données lors de la rentrée des arbitres (et la CDA précise qu'il appartient aux absents de se tenir au courant de nos directives, une absence, excusée ou non lors de la journée de rentrée n'est pas une raison valable pour ne pas les appliquer !)

Cette saison et dans le but de **continuer à améliorer les relations et le dialogue avec les clubs**, la CDA propose aux coachs, dirigeants ou joueurs qui le souhaitent d'assister à une séance de la CDA en tant qu'invité. Merci de contacter le district pour ceux qui seraient intéressés.

La CDA rappelle qu'Alexis CURT est salarié du district en tant que Conseiller Territorial en Arbitrage, qu'à ce titre il s'occupe des formations et conseils pour l'amélioration et la fidélisation de l'arbitrage. Alexis n'est pas membre de la CDA et il n'y a pas lieu pour des arbitres de le contacter pour des affaires concernant la CDA ou des joueurs pour lui demander son avis sur un arbitre.

Courriers des arbitres :

Corentin TROMPILLE, demande pour être désigné arbitre assistant en D1, la CDA rappelle que les arbitres assistants sont prioritairement choisis parmi les arbitres de D2 et D3 mais que ponctuellement, en fonction des besoins des arbitres de D4 peuvent être amenés à officier en tant qu'arbitre assistant, à condition qu'ils aient réussi leurs tests physiques,

Valentin PIPIER, annonçant prendre une année sabbatique au niveau de l'arbitrage en 2025-2026, François NOURI, échange de mail concernant le changement de lieu puis d'horaire de la rencontre ESVS Thoissey/Bords de Veyle en sénior D5 le dimanche 26 octobre, la CDA rappelle qu'il appartient aux clubs de faire le nécessaire en temps et en heure auprès du district en cas de modification de dates, d'horaires ou de lieu d'un match (ou de contacter la permanence pour les changements de dernière minute) puis d'en informer ensuite les officiels concernés, la CDA n'a pas de rôle ni de pouvoir dans l'organisation des compétitions,

Patrice MASIA, Yanis ROUASSI, Valentin RION, Alexandre FERNANDEZ, remarques concernant des désignations, réponses faites,

Rahhou OUAMALICH, demande concernant une indisponibilité de dernière minute, réponse faite, Izzet ALTAN, annonçant une disponibilité exceptionnelle les samedis 25 octobre et 1^{er} novembre, remerciements de la CDA,

Evann GAUTHERET, rappel de son indisponibilité médicale et excuses pour l'oubli d'envoi de son certificat,

Alexis BOLLIET, message pour se porter candidat sur un match, la CDA remercie Alexis pour sa disponibilité mais rappelle que les matchs concernant un club de D1 doivent être arbitrés par un arbitre D1,

Tra N'GUYEN, demande pour obtenir une nouvelle désignation à la suite d'un match reporté, réponse faite,

Quelvino MASCARENHAS, demande concernant les cartes d'arbitrage et son écusson stagiaire, réponse faite, la CDA rappelle que les arbitres peuvent acheter des cartes d'arbitrage en se rendant au district, Christophe SABIN et Thomas FRENDO, rapports concernant des incidents survenus sur la rencontre OSR/Foissiat en sénior D1 dimanche 26 octobre, investigation en cours de la part de la CDA et de la commission compétente,

Yanis ROUASSI, félicitations envers les joueurs et éducateurs du match sensible Marboz 3/ASTT 2 du dimanche 26 octobre qui s'est déroulé dans un excellent état d'esprit,

Denis BLANC, certificat médical jusqu'au 10 décembre 2025,

Ayoub TABOUHOUT et Tarik TEKBIKAK, échanges concernant une sanction pour rapport non transmis, la CDA rappelle que les arbitres ont l'obligation de transmettre leur rapport en cas d'exclusion avant le mardi 12H suivant le match, la commission de discipline se réunissant les mardis après-midi, tout rapport non transmis à cette date entraîne une sanction,

Saïd IGUIDAR, rapport concernant des incidents, insultes et menaces de spectateurs et de joueurs survenues lors de la rencontre Serrières Villebois/Curtafond en sénior D3 dimanche 26 octobre,

investigation en cours de la part du district et de la **CDA qui s'abstiendra donc ici de jugements trop hâtifs et définitifs mais qui encore une fois s'offusque de la présence de tels comportements sur nos terrains malgré la soi-disant prise de conscience collective, quelle qu'en soit la raison il ne peut être justifiable de s'en prendre verbalement (ou pire physiquement) à un arbitre. Il est du devoir de tous que ces agissements cessent enfin avant un drame,**

Courriers des clubs :

Plaine Revermont Football, demande concernant la reprise de l'arbitrage de M. Axel MICHON, la CDA a transmis le dossier à la commission compétente et rappelle que si un arbitre a arrêté l'arbitrage seulement une saison il n'a pas à effectuer une nouvelle formation MAIS qu'il doit fournir un dossier médical complet et devra s'acquitter du quota normal de matchs à arbitrer (18 pour un arbitre masculin sénior) pour pouvoir couvrir son club,

FC Serrière Villebois, demande d'arbitre officiel à la suite du désistement d'un arbitre ZZ, prise en compte,

ESVS Thoissey, message concernant la modification de lieu et d'horaire du match Thoissey/Bords de Veyle en sénior D5 dimanche 26 octobre pour terrain impraticable, la CDA rappelle qu'elle n'a pas à donner son accord pour ce genre de demande,

ESVS Thoissey, demande concernant un arbitre semi officiel formé en Saône et Loire, la CDA étudie la recevabilité de cette demande,

US St Cyr, annonce de report du match St Cyr/Bresse Foot en senior D5 dimanche 26 octobre, l'arbitre a bien été prévenu, merci au club,

FCT Virieu, demande concernant les formations d'arbitre semi officiel, la CDA précise que ces formations ont lieu principalement en début de saison et qu'elle en organisera d'autres pendant la trêve en fonction des demandes, calendrier à venir,

AS Izernore Nurieux, rapport concernant des décisions de l'arbitre lors du match Izernore/ASPO du dimanche 26 octobre en sénior D4, investigation en cours de la part de la CDA,

Divers :

Frédéric BARATHIEU GRINAND, demande concernant le remboursement des frais de déplacement des observateurs, la CDA réitère ici ses remerciements auprès des observateurs du district pour leur engagement indispensable pour l'amélioration de l'arbitrage dans notre district, les frais vont être mis prochainement en paiement,

La CDA informe les arbitres concernés que **les tests de rattrapage** pour ceux qui les ont ratés lors de la journée de rentrée des arbitres, ou ceux qui ont été absents, auront lieu **le samedi 13 décembre**. Les arbitres concernés ont reçu une convocation : ATTENTION il n'y aura pas d'autre date de rattrapage cette saison.

Le championnat de France FUTSAL des pompiers aura lieu dans l'Ain en février 2026, à cette occasion la CDA fournira des arbitres pour officier : afin de compléter le nombre d'arbitres formés à la pratique du FUTSAL, la **CDA organise une formation pour les arbitres intéressés le samedi 20 décembre sur la journée**, merci à ces derniers de se faire connaître rapidement auprès de la CDA. La CDA rappelle par ailleurs que seuls les arbitres formés pourront officier sur les compétitions FUTSAL organisées par le district pendant la trêve hivernale.

La FFF organise en ce moment la **4^è édition de la Coupe de France des arbitres**, la CDA félicite tous les arbitres qui ont participé. Le district de l'Ain compte 4 qualifiés parmi les 128 derniers de la LAURAFoot qui remportent une tenue complète (maillot, short, chaussettes) et un lot de 10 ballons pour leur club. Félicitations donc à nos collègues Alexandre CELLIER DEVAUX, Mickaël FELIX, Florian LABALME et Guillaume MANCEAUX et bonne chance à eux pour la suite de leur parcours dans la compétition.

Deux arbitres féminines du district ont participé à un stage 100% féminin à Tola Vologe ce samedi 25 octobre organisé par la CRA, merci à elles pour leur investissement qui ne pourra que leur être bénéfique pour la suite.

Cela dit, même si nous comprenons les obligations personnelles et professionnelles, la CDA trouve cependant dommage l'absence de la majorité de nos arbitres féminines à cette rencontre spécialement conçue pour elles.

Calendrier

Dimanche 26 novembre, samedi 1^{er} novembre et dimanche 2 novembre = Formation Initiale en Arbitrage : en cours, merci aux 27 stagiaires présents lors de la première journée et pour leur investissement

Samedi 8 novembre = réunion d'information pour la formation arbitre de Ligue

Samedi 15 novembre = réunion CRA/CDA à Tola Vologe

Samedi 22 novembre = réunion pour les jeunes arbitres du district (présence obligatoire pour tous)

Samedi 13 décembre = rattrapage des tests théoriques et physiques pour les arbitres concernés

Samedi 20 décembre = formation FUTSAL

Samedi 3 janvier, samedi 10 et dimanche 11 janvier = Formation Initiale en Arbitrage

Samedi 17 janvier = Formation continue pour les arbitres (merci de bloquer la date)

Rappel : La soirée en l'honneur des nouveaux arbitres formés lors de la saison 2024-2025, aura lieu **le 5 décembre lors du match FBBP/Sochaux**, (et non le 7 novembre qui sera la soirée des récompenses du district). Les arbitres concernés ont reçu un message d'invitation, détail de la soirée à venir.

La CDA félicite les clubs du FBBP et de l'AS Montréal la Cluse pour leur brillante qualification pour le 7^{ème} tour (et donc 1^{er} tour fédéral) de la Coupe de France

Prochaine réunion : mardi 4 novembre à 18H

Le président de la CDA
Grégory BESSET

Le secrétaire
Baptiste PIQUET

Clubs	Arbitres Récusés
CS VIRIAT	Abdeslam MOUSSATEN
US CULOZ GRAND COLOMBIER	Yasin CIFTCI Dominique LACOSSE
OLYMPIQUE BUYATIN	Frédéric DENIS Abdeslam MOUSSATEN Christophe SABIN
ASTT OYONNAX	Ludovic COCHET Florian MUFFAT-JEANDET
FC CURTAFOND CONFRANCON	Abdeslam MOUSSATEN
VALSERHONE FOOT	Denis BLANC Ludovic COCHET
COTIERE MEXIMIEUX VILLIEU	Frédéric DENIS Ayoub TABOUHOUT
BOURG SUD	Denis BLANC Kévin FORGERON Hamid TOUZANI
FC MONTLUEL	Frédéric DENIS Abdeslam MOUSSATEN

Arbitres	Clubs Récusés
Tom BAUDRY	VALSERHONE FOOT
Nour-Eddine BERRISS	ES FOISSIAT ETREZ FC PLAINE TONIQUE
Jules BONNET-THEVENON	PVFC OYONNAX
Ludovic COCHET	BOURG SUD
Robin CULIERAS	BOURG SUD
Alexia GARNIER	FC MONTLUEL
Evann GAUTHERET	PVFC OYONNAX
Thé Cuong HOANG	PVFC OYONNAX ASTT OYONNAX COTIERE LUENAZ
Luc HYVERNAT	FC MONTLUEL
Dominique LACOSSE	FC CULOZ GRAND COLOMBIER AS DORTAN LAVANCIA
Siméo MALARA	AIN SUD FO BOURG EN BRESSE
Quelvinho MASCARENHAS	VALSERHONE FOOT
Antonin MONTI	FC CULOZ GRAND COLOMBIER
Mathis PIQUET	VALSERHONE FOOT
Florent TOUSSAINT	ASTT OYONNAX
Mathieu ZICCHI	OLYMPIQUE BUYATIN

RATTRAPAGE ARBITRES

Pour les arbitres excusés, absents ou en échec lors de la rentrée des arbitres de début de saison, le rattrapage sera effectué le samedi 13 Décembre 2025 à VIRIAT à 8h00.
Une convocation a été envoyée à chaque arbitre concerné.

FORMATION INITIALE ARBITRE

Tu es passionné de football ? Tu es sportif ? Tu veux devenir un directeur du jeu ? Inscris-toi dès maintenant

Une seconde formation initiale en arbitrage sera organisée au District de l'Ain de Football aux dates suivantes :

- Samedi 03 Janvier 2026 de 8h30 à 17h30
- Dimanche 04 Janvier 2026 de 8h30 à 17h30
- Samedi 10 Janvier 2026 de 8h30 à 17h30

<https://laurafoot.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initiales-arbitres/>
ou [Formation Initiale d'Arbitre \(fff.fr\)](#)

FORMATION FUTSAL

Une formation FUTSAL sera à nouveau organisée le samedi 20 Décembre sur la journée.

Cela permettra de répondre tout d'abord à la demande de certains arbitres et dans la continuité de la formation faite la saison dernière afin d'avoir des officiels "spécifique" FUTSAL.

Merci à toute personne souhaitant passer la formation FUTSAL de remplir ce formulaire avant le 30 Novembre.

<https://forms.gle/8WrEqYr9dgvXGkku9>

Les arbitres formés saison dernière seront conviés aussi à cette formation afin d'effectuer un recyclage.

ETAT DES LIEUX RENOUVELLEMENT ARBITRES 2025/2026

Vous trouverez à des fins d'un meilleur suivi pour les clubs et les arbitres, un tableau à la date du **30 Octobre 2025** faisant apparaître les dossiers médicaux d'arbitres (DMA) reçus et traités par le District, mais aussi les demandes de licences faites par les clubs.

LEGENDE DMA :

DMA VALIDE	EN ATTENTE CMD	DOSSIER INCOMPLET	AUCUN DMA RECU
------------	----------------	-------------------	----------------

Nom	Prénom	Certificat médical (district)	Licence effectuée (club)
ALTAN	IZZET	02/07/2025	01/07/2025
AOUZIOU	ABDERRAHMAN	08/09/2025	01/07/2025
BAUDRY	TOM	05/09/2025	01/07/2025
BEN ALI	MOHAMED	03/09/2025	13/07/2025
BEN FEKIH HASSEN	IHEB	11/06/2025	01/07/2025

BEN HADJ	SAYANE	25/08/2025	21/07/2025
BENAFITOU	FOUZY	29/08/2025	08/07/2025
BENDELLAH	YAHYA		15/09/2025
BERARDAN	OLIVIER		
BERRISS	NOUR EDDINE	12/05/2025	01/07/2025
BERTUIT	MAËL	24/08/2025	02/08/2025
BESSET	GREGORY	17/06/2025	01/07/2025
BLANC	DENIS	02/07/2025	01/07/2025
BOLAT	MURAT	15/07/2025	19/07/2025
BOLLIET	ALEXIS	18/08/2025	25/07/2025
BOLUEN	ALEXIS	08/09/2025	01/08/2025
BONNET THEVENON	JULES	21/07/2025	06/07/2025
BONNOT	KEVIN	29/08/2025	01/07/2025
BOUALIA	WASSIM	28/08/2025	10/07/2025
BOUILLEUX	GREGORY	01/10/2025	21/08/2025
BOUILLON	RAPHAEL	18/08/2025	01/07/2025
BOULIVAN	NOAM	21/10/2025	31/07/2025
BOURDAIS	LEO	18/08/2025	03/07/2025
BOURGEAY	MATTEO	02/09/2025	29/08/2025
BOUSSEBHA	SALAH		
BOUSSELIN	LINO	21/07/2025	01/07/2025
BROYER	LOUIS	18/08/2025	09/07/2025
BUELLET	FIONA	02/09/2025	01/07/2025
CALARD	LUCAS		
CASTANHEIROS	CAMERON		
CELLIER DEVAUX	ALEXANDRE	20/07/2025	01/07/2025
CELLIER DEVAUX (Ligue FEM)	CHARLOTTE		02/07/2025
CEVASCO	LUKAS	26/09/2025	20/08/2025
CHABAUD (R3)	LOIC		
CHENE	ANTHONY		
CHERCHARI	PATRICK	28/08/2025	07/07/2025
CIFTCI	YASIN	10/07/2025	21/07/2025
CINQUINO	LENI	26/08/2025	26/08/2025
CISSOKHO	SAMBA	17/07/2025	03/07/2025
COCHET	LUDOVIC	03/07/2025	01/07/2025
COEURDASSIER	EVAN	26/07/2025	04/08/2025
COGNARD	ROMAIN	16/07/2025	17/07/2025
COURY	HELENA	01/07/2025	01/07/2025
CULIERAS	ROBIN		26/07/2025
DAHBI	HOSSAM		
DAOUARA	GHAZI	27/04/2025	06/07/2025
DEGIRMENCI	ABDULLAH	17/09/2025	22/07/2025
DELQUIGNIES	JASON		
DELRIEU	GILLES		
DENIS	FREDERIC	10/07/2025	10/07/2025
DE SA	JUAN	07/07/2025	07/08/2025
DESMONTS	ARNAUD		
DIABY	SALIMOU		
DISCH LEBRESNE	EMMA		
DUPAIN	TIMOLEON	16/10/2025	20/08/2025
DUQUENOY	REMI	09/07/2025	01/07/2025
DURAN	EREN		

EL BARHMI	WALIDE		
EL YAGOUBI	AMINE		
EVIEUX	MICKAEL	02/07/2025	15/07/2025
FELIX	MICKAEL	08/07/2025	27/08/2025
FERNANDEZ	ALEXANDRE	15/05/2025	29/07/2025
FERREIRA DA MOTA	JIMMY	26/08/2025	01/07/2025
FLEURY	FREDERIC	13/06/2025	11/07/2025
FORGERON	KEVIN	21/07/2025	18/07/2025
FRANCOIS	FLORIAN		
FREND0	THOMAS	21/07/2025	01/07/2025
GAILLARD	DAVID	16/06/2025	09/07/2025
GAILLARDON	LAURA	18/08/2025	02/09/2025
GALLIOT	LOIC	01/07/2025	01/07/2025
GARCIA	CHRISTOPHER	09/09/2025	10/07/2025
GARNIER	ALEXIA	31/08/2025	31/08/2025
GAUTHERET	EVANN	18/08/2025	01/07/2025
GHELLAB	TARIK	24/06/2025	01/07/2025
GIGLIANO	ELISA	19/05/2025	01/07/2025
GIMENEZ	GABRIEL	11/07/2025	09/07/2025
GMILI	NACIM		
GOUTTEFANGEAS	ROMAIN		24/07/2025
GRAU	OCEANE	18/08/2025	01/07/2025
GREGORI MARTINEZ	DAVID	23/07/2025	07/07/2025
GUIDEZ CHAFFURIN	CORENTIN	08/09/2025	
GULER (AA R3)	NECATI		01/07/2025
GUYON	Thomas		02/09/2025
HAKAS	ZAKARYA		
HARISS	ADAM		03/07/2025
HERMANN	PIERRE	11/06/2025	07/07/2025
HOANG	THE CUONG	17/07/2025	31/07/2025
HYVERNAT	HUGO	09/07/2025	03/07/2025
HYVERNAT	LUC	11/07/2025	21/07/2025
IGUIDAR	SAID	09/07/2025	01/07/2025
JAOUAB	ADIL	02/07/2025	04/07/2025
JARJAVAL (R3)	ROMAIN		01/07/2025
JAYR	GABIN	19/07/2025	01/07/2025
JOSSIER	ADRIEN		
KADRIU	SEID	24/05/2025	21/07/2025
KECHICHE	ILAN	28/10/2025	22/09/2025
KEITA	ALY	19/08/2025	01/07/2025
KEMMOUN	MARWAN	05/09/2025	01/07/2025
KHIYI	YOUNES		
KILINC	ERDOGAN	01/07/2025	01/07/2025
KOCHISAR NAZIK	SELIM	19/08/2025	01/07/2025
KONTE	IBRAHIMA		25/08/2025
KRACHE	YOUCEF	24/07/2025	24/07/2025
KRASNIQI	LULZIM	12/09/2025	25/07/2025
KREUTNER	MICHAEL	07/10/2025	30/09/2025
KRIMOU	ABDELTIF		06/08/2025
LABALME	FLORIAN	20/07/2025	15/07/2025
LACOSSE	DOMINIQUE	18/08/2025	01/07/2025
LANDAIS	YANN	26/06/2025	01/07/2025

LARGERON	ADRIEN		03/09/2025
LAURET	JONAS		
LE GUENNE	VICTOR		19/07/2025
LEBEAUX	ALEXANDRE	22/09/2025	08/07/2025
LOPES DA SILVA	NICOLAS		
LOZACHMEUR	YOHAN		01/07/2025
M'SAHEL	HICHAME		
MALARA	SIMEO	21/07/2025	01/07/2025
MANCEAUX ROUVRAY	GUILLAUME	18/08/2025	10/07/2025
MASCARENHAS VIEIRA	QUELVINO	24/08/2025	01/07/2025
MASIA	PATRICE	29/08/2025	24/08/2025
MAZUIR	JONATHAN	14/04/2025	01/07/2025
MAZUIR	JULIEN	19/06/2025	01/07/2025
MAZUIR	NOA	19/06/2025	01/07/2025
MENIGOZ	FABIEN	03/06/2025	08/07/2025
MILLET	STEVEN	08/07/2025	01/07/2025
MOLLICONE	LORIANO	21/08/2025	15/07/2025
MONTI	ANTONIN	01/07/2025	03/07/2025
MOOG	NICOLAS	24/06/2025	01/07/2025
MOUREAUX	UGO	07/07/2025	01/07/2025
MOUSSATEN	ABDESLAM	19/08/2025	04/08/2025
MTAALLAH	SALIM	22/07/2025	09/07/2025
MUFFAT JEANDET	FLORIAN	12/06/2025	01/07/2025
MURAT	VINCENT	06/06/2025	01/07/2025
N'GUYEN BUTTIN	TRA	05/07/2025	01/07/2025
NASSERDINE	ABDOU MBAE	23/07/2025	27/08/2025
NEFSI	MOSTAFA	17/07/2025	25/09/2025
NOEL	FRANCK	10/07/2025	01/07/2025
NONINCKX	RUDY	18/08/2025	01/07/2025
NOURI	FRANCOIS HAMID	19/05/2025	01/07/2025
ODEN DEVAUX	LOUIS	11/07/2025	01/07/2025
OUACHANI	DAOUD		
OUAMALICH	RAHHOU	10/07/2025	01/07/2025
OUBELLAOU	SMAAIL	30/06/2025	01/07/2025
PAILLASSON	MAXENCE	03/07/2025	12/07/2025
PAILLET	STEPHANE	15/07/2025	19/08/2025
PARRENIN	EDOUARD	15/07/2025	25/07/2025
PELLISSIE	JULIEN	07/07/2025	05/07/2025
PERCHET	AYSSAM		05/10/2025
PEYRAT	RODOLPHE	18/08/2025	29/08/2025
PIN	KYLLIAN	30/04/2025	
PINEL	ALEXANDRE	26/09/2025	09/09/2025
PIPIER	VALENTIN	29/07/2025	05/07/2025
PIQUET	BAPTISTE	18/07/2025	01/07/2025
PIQUET	MATHIS	27/08/2025	31/07/2025
PITOU	WILLY	10/07/2025	11/07/2025
PLASSON	BERTRAND	21/07/2025	18/08/2025
POCHON	SAMUEL	09/07/2025	01/07/2025
POMERET	CEDRIC		
POULENARD	MATTHIEU	15/07/2025	15/07/2025
RHODET	FLORIAN	18/08/2025	01/07/2025
RICHIR	MAXENCE	08/07/2025	12/07/2025

RION	VALENTIN	16/07/2025	03/07/2025
ROBERT	ORIANE	28/08/2025	03/07/2025
ROUASSI	YANIS	09/07/2025	01/09/2025
ROY (LIGUE JEUNE)	MATTEO		05/07/2025
SAADALLAH	ELYES	24/04/2025	04/08/2025
SABIN	CHRISTOPHE	05/05/2025	18/07/2025
SAHIN	SELMAN	22/07/2025	01/07/2025
SAPEY	FREDERIC		
SOUAK	REDA		
SOUDACHANH-MEILHEURAT	CELINE		
STERNON	SEBASTIEN	31/07/2025	09/07/2025
TABOUHOUT	AYOUB	18/08/2025	01/07/2025
TAHIR (LIGUE JEUNE)	FARES		01/07/2025
TARTARIN	JEAN NOEL	10/07/2025	16/07/2025
TASCI	HALIL	04/09/2025	04/09/2025
TATLI	RAMAZAN	18/08/2025	03/07/2025
TEKBICAK	TARIK	18/08/2025	01/07/2025
TEKIN	ATALAY NEBIH		
THIER	HONORE	08/09/2025	08/07/2025
TOK	MUSA	01/07/2025	10/07/2025
TOUSSAINT	FLORENT	28/10/2025	01/07/2025
TOUZANI	HAMID	02/07/2025	09/07/2025
TROMPILLE	CORENTIN	09/07/2025	02/07/2025
UGUZ	SAMI		04/08/2025
UNAU	ALEXANDRE	26/06/2025	01/07/2025
VAISSE	THIERRY	22/07/2025	01/07/2025
VARAGNAT	CHLOE	21/10/2025	07/09/2025
VIEIRA	LUDOVIC	07/07/2025	19/07/2025
VIOLETTE	ROBIN	21/07/2025	01/07/2025
VIVIEN MAGNIEN	SACHA	04/09/2025	01/09/2025
VUILLOT	MATHIS	11/07/2025	01/07/2025
YETIM	EMRE	29/08/2025	22/07/2025
ZHOURI	MOHAMED AYOUB	19/08/2025	01/07/2025
ZICCHI	MATHIEU	30/09/2025	27/08/2025

ARBITRAGE PAR JOUEURS

CLUBS ATTENTION !

Merci de prendre connaissance du PV de la Commission Arbitrage par Joueurs diffusé dans Footclubs / Procès verbaux – saison 2025/2026.

Footclubs
Mon espace club FFF

Saison 2025-2026

Esther TEPPE

Organisation

Identité club

Utilisateurs Footclubs

Code OFFFOOT

Membres du club

Educateurs du club

Cotisations licenciés

Cotisation en ligne

Notifications

Etat du compte

Centres de gestion

procès-verbaux

Assemblée générales

Editions et extractions

Vie du club

Licences

Organisation > Procès-verbaux

[En savoir +]

Cette fonction est à utiliser pour retrouver les commissions d'un centre de gestion qui publient leurs procès-verbaux et relevés de décisions. Le champ de pré sélection [+] sert à filtrer la liste [+] suivant le critère : Centre de gestion. La liste affiche alors le centre de gestion sélectionné ainsi que le nombre de procès-verbaux et relevés de décisions publiés. Cliquez sur le nombre de procès-verbaux et relevés de décisions pour les consulter.

Centre de gestion 8601 - DISTRICT DE L AIN ☐ Tous les centres de gestion

Afficher

Commission	Nb Procès-verbaux et relevés décisions	Dernier document consultable
APPEL DISCIPLINAIRE	0	
APPEL REGLEMENTAIRE	1	Commission du 09/10/2025 Relevé de décision
ARBITRAGE PAR JOUEURS	6	Commission du 14/10/2025 Procès verbal
DISCIPLINE	13	Commission du 14/10/2025 Procès verbal

<< De 1 à 4 sur 4 >>

Droits de reproduction et de diffusion réservés © Fédération Française de Football 1997-2025 Usage strictement réservé aux clubs de football. L'utilisateur du Site reconnaît avoir pris connaissance des [Conditions Générales d'Utilisation du Site](#) en acceptant et en respectant les dispositions.

COMMISSION DE DISCIPLINE

PROCES VERBAUX

Les procès verbaux de la Commission de Discipline sont consultables uniquement dans Footclubs, rubrique ORGANISATION / PROCES VERBAUX

Footclubs
Mon espace club FFF

Saison 2025-2026

Esther TEPPE

Organisation > Procès-verbaux

[En savoir +]

Cette fonction est à utiliser pour retrouver les commissions d'un centre de gestion qui publient leurs procès-verbaux et relevés de décisions. Le champ de pré sélection [+] sert à filtrer la liste [+] suivant le critère : Centre de gestion. La liste affiche alors le centre de gestion sélectionné ainsi que le nombre de procès-verbaux et relevés de décisions publiés. Cliquez sur le nombre de procès-verbaux et relevés de décisions pour les consulter.

Centre de gestion **8601 - DISTRICT DE L'AIN** ☐ Tous les centres de gestion

Afficher

Commission	Nb Procès-verbaux et relevés décisions	Dernier document consultable
APPEL DISCIPLINAIRE	0	
APPEL REGLEMENTAIRE	1	Commission du 09/10/2025 Relevé de décision
ARBITRAGE PAR JOUEURS	6	Commission du 14/10/2025 Procès verbal
DISCIPLINE	13	Commission du 14/10/2025 Procès verbal

De 1 à 4 sur 4

Droits de reproduction et de diffusion réservés © Fédération Française de Football 1997-2025 Usage strictement réservé aux clubs de football. L'utilisateur du Site reconnaît avoir pris connaissance des [Conditions Générales d'Utilisation du Site](#), en acceptant et en respectant les dispositions.

Rappel ! Rapport pour carton rouge

Licencié exclu du terrain

Tout licencié exclu du terrain (c'est-à-dire le licencié lui-même et non le club) doit faire parvenir systématiquement et obligatoirement un rapport à la Commission de Discipline avant le mardi midi qui suit la rencontre.

A défaut, il sera sanctionné d'un match ferme supplémentaire par rapport à sa sanction initiale.

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)

Seniors D1 à D4 : 2 délégués

Seniors D5 : 1 délégué

Coupe E. Faivre, R. Tremblay, R. Morandas, P. Provost : 2 délégués

Seniors Féminines : 1 délégué

U20 : 2 délégués

U17 à U15 : 1 délégué

Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

Rappel !

Toute personne figurant sur une feuille de match doit avoir une licence validée pour l'année sportive en cours.

Sa licence « volontaire » n'est pas prise en compte (situation amendable).

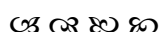
Réunion du 28/10/2025

Présents : MM. BOURDON, DELIANCE, GAUTHERON, VERNAY.

Excusé : M. GUTIERREZ.

Courriers :

- Du Groupement Féminin Haut Bugey, par rapport aux mutations.
- De l'AS Dortan Lavancia, à propos d'une licenciée d'origine étrangère – réponse faite.
- De l'O. Sud Revermont, par rapport aux équipiers premiers U20 et Séniors.



Dossier n° 32

Match n° 53804785 : Béon 1 / Plaine de l'Ain 2 – Séniors D4 poule B – du 26/10/2025.

Courrier du club de Plaine de l'Ain annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- Plaine de l'Ain 2 : 0 but / -1 point
- Béon 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Plaine de l'Ain est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 33

Match n° 53902341 : FC Artemare 1 / Veyle Saône 3 – Séniors D3 poule C – du 19/10/2025.

Réclamation d'après match de Veyle Saône 3 contre FC Artemare 1, au motif que le joueur M. PLATET Romain, licence n° 2543015871, était en état de suspension d'un match pour révocation de sursis avec date d'effet au 06/10/2025.

Réclamation recevable.

Après s'être saisie du dossier, la commission a transmis au FC Artemare afin qu'il nous fasse part de ses observations, ce qu'il a fait par téléphone.

Après vérification, le joueur PLATET Romain, licence n° 2543015871, avait une révocation de sursis pour un match avec date d'effet au 06/10/2025 (pour rappel un sursis reste en vigueur une année).

Il s'avère que le 19/10/2025, M. PLATET Romain était en état de suspension et ne devait donc pas participer à la rencontre (l'équipe d'Artemare n'a pas joué le 12/10).

En conséquence, la commission donne match perdu par pénalité à FC Artemare 1 :

- FC Artemare 1 : 0 but / -1 point
- FC Veyle Saône 3 : 3 buts / 3 points

Le joueur PLATET Romain est suspendu d'un match ferme pour avoir participé à la rencontre en état de suspension avec date d'effet au 03/11/2025.

Dossier transmis à la commission compétente pour homologation.

Le club de FC Artemare est redevable de la somme de 110 €uros au District.

Dossier n° 34

Match n° 53901691 : Chaneins FC 1 / Foot 3 Rivières 2 – Séniors D4 poule C – du 19/10/2025.

Après avoir étudié l'ensemble des rapports :

- Celui de l'arbitre, M. Fouzy BENAFITOU
- Celui du club de Chaneins
- Celui du club de Foot 3 Rivières

La commission des Règlements valide le score acquis sur le terrain suite à l'abandon du terrain de l'équipe de Foot 3 Rivières.

Le club de Foot 3 Rivières est redevable d'une amende de 20 €uros au District, pour abandon de terrain.

INACTIVITE PARTIELLE

553366 - Dombes Bresse : Libre U15F – U14F

Enregistrement LAuRAFoot : en attente

Le président,
DELIANCE Maurice

SPORTIVE SENIORS

Réunion du 28 Octobre 2025

Courriers clubs :

Hautecourt Romanèche As : rencontre D4 poule A du 26 octobre annulée cause terrain difficile
----- préservé pour rencontre D2 à 15h00).

OI. Sud revermont01 : terrain de CERTINES impraticable rencontre D5 poule B du 25 octobre. -
----- (arrêté municipal mairie de CERTINES).

St Cyr Us : terrain impraticable rencontre D5 poule D du 26 octobre.

Viriat Cs : horaires rencontres D2 poule B et D3 poule A à 15h00.
----- rencontre D4 poule D du 8 novembre à 18h30 (accord de MARBOZ du 9 sept.)

Bourg Accft : rencontres Seniors (D3 – D5) au stade Pierre GRANGER La Chagne BOURG en BRESSE.

Rencontres D1 (J2) reprogrammées :

Feillens Us 2 – Bressans Fc 1 samedi 1 novembre à 18h30.

Attignat As 1 – Guéreins Genouilleux As 1 dimanche 2 novembre 15h00.

Rappel : pour modifications jour et horaire le document modification de rencontre doit parvenir au district le lundi qui précède la rencontre.

Le club demandeur doit impérativement prévenir les officiels.

Éric CANARD, Jacques CONTET.

Réunion du 28 Octobre 2025

Coupe Emile FAIVRE :

Ol. Rives de l'Ain : rencontre coupe au stade des Terres de l'Ain à PONCIN.

Plaine Tonique Fc 3 – Foissiat Etrez Es 1 le **vendredi 31 octobre à 20h45** (accord entre clubs).

Coupe René TREMBLAY :

Attignat As : rencontre coupe le 2 novembre à **12h00** (rencontre D1 à 15h00).

Bresse Nord Fc : rencontre le 2 novembre 12h30 au stade municipal de ST TRIVIER de COURTRES.

Bord de Veyle Fc : rencontre le 2 novembre à 12h30.

Ain Sud : demande modification jour de rencontre.

Jassans Frans Foot : accord pour rencontre le samedi 1 novembre à 19h00.

St Martin Esr : rencontre le 2 novembre à 12h15 (rencontre R3 à 15h00).

Ol. Sud Revermont01 : rencontre du 2 novembre au stade La Craz à MONTAGNAT.

Thoissey Esvs : rencontre du 2 novembre stade R. VAILLANT à ST DIDIER sur CHALARONNE (syn.).

Plaine Revermont Foot : rencontre du 2 novembre au comp. sportif Val Revermont **à 12h30.**

Bourg Accft : rencontre du 2 novembre au stade P. GRANGER La Chagne à BOURG en BRESSE.

Grièges Pt Veyle : rencontre du 2 novembre au complexe communautaire de LAIZ (Syn.).

Éric CANARD, Jacques CONTET.

COMMISSION SPORTIVE JEUNES

Réunion du 28 Octobre 2025

Courriers U15 :

Veyle Saône Fc : rencontre D2 poule C du 9 novembre **au stade A.M. VEILLE à LAIZ.**

----- rencontre D4 poule O du 9 novembre **au complexe communautaire de LAIZ.**

Bourg Accft : rencontre D3 poule H **au stade des Vennes N° 1 à BOURG en BRESSE.**

Courriers U17 :

Bourg Accft : rencontres D2 poule B et D3 poule F **au stade des Vennes N° 1 à BOURG en BRESSE.**

Courriers U20 :

Bourg Sud : demande pour modifier date rencontre (J2) reprogrammée le 11 novembre.

Montréal La Cluse As : accord pour rencontre (J2) le 2 novembre à **14h30.**

Attignat As : rencontre poule A du 8 novembre au stade municipal n°4 (syn.) d'ATTIGNAT.

Valserhône Foot : demande pour changement horaire rencontres poule A des 8 et 11 novembre.

Attignat As : accord pour rencontre du 11 novembre à **17h30 au stade municipal 4 (syn.)** d'ATTIGNAT.

Éric CANARD, Jacques CONTET.

COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Présents : Patrick Teppe – Pierre Benoit

Rappel :

La Commission Foot Réduit se réunit le lundi et le mardi.

Pour toutes demandes (changement d'horaire de lieu etc...) vous devez anticiper et envoyer un mail avant le mardi précédent les prochaines rencontres à district@fff.fr

Les mails qui arrivent après le mardi soir seront traités la semaine suivante.

U13

Rencontre reprogrammée :

Le mercredi 5 novembre 2025 :

Poule G : ST Denis Ambutrix 1/ST Maurice de Gourdans 2 à 18h15 à ST Denis en Bugey

Changement de lieu jusqu'à la fin de saison :

Poule D et L : Côtière MV 1,2 et 3 à Meximieux

Poule Q : ACCFT 1 à la Chagne stade Pierre Granger

Changement d'horaire :

Journée du 8 novembre 2025 :

Poule A : Bourg en Bresse Péronnas 01 1 / Bresse Tonic Foot 1 à 12h30

Poule E : Bourg en Bresse Péronnas 01 3 / ESB Marboz 2 à 12h30

Feuilles de match manquantes :

Journée du 4 octobre 2025 :

Poule A : Centre Dombes 1

Journée du 11 octobre 2025 :

Poule M : Jassans Frans 4

Merci de nous les faire passer rapidement.

Forfait :

Journée du 11 octobre 2025 :

Poule L : OL Buyatin 2 9€

Erratum :

Journée du 11 octobre 2025 :

Poule J : US Nantua 1 l'amende de 9€ est annulé.

FESTIVAL U13 Pitch 2^{ème} tour du 22 novembre 2025 :

Plateaux de 4 équipes. Début à 13h30. Deux qualifiés par plateau.

Règlement Festival Pitch et feuille de plateau dans foot réduit U13.

Plateau A à Lagnieu : CS Lagnieu, SC Portes de l'Ain, Bourg en Bresse Péronnas 01, Belley CS

Plateau B à Trévoux : AS Misérieux Trévoux, Centre Dombes FC, Plaine de l'Ain US, SC Mille Etangs

Plateau C à Montrevel (la Huppe) : Bresse Tonic Foot, Plastics Vallée, Ambérieu FC, Bresse Foot 01

Plateau D à Viriat : CS Viriat, Valserhône FC, FC Plaine Tonique, Ol Sud Revermont

Plateau E à Laiz : FC Veyle Saône, Essor Bresse Saône, FC Côtière Luenaz, FC Bord de Veyle

Plateau F à Chatillon sur Chalaronne : FC Dombes Bresse, Côtière MV, AS Attignat, Ain Sud

Plateau G à Polliat : Bressans FC, EBS Marboz, AS Dortan, FC St Maurice de Gourdans

Plateau H à Replonges : US Replonges, AS Montréal, Plaine Revermont Foot, FC Bresse Nord

U11

Info 2^{ème} phase :

Trop de clubs n'ont pas respecté la date limite du 13 octobre.

Le calendrier définitif de la 2^{ème} phase est dans foot réduit >> U11. **Il n'y aura plus de modification.**

Contrôlez les lieux et les horaires, s'il y a du changement envoyez un mail à district@ain.fff.fr .

Changement de lieu jusqu'à la fin de saison :

Poule N : ACCFT 1 à la Chagne stade Pierre Granger

Poule E, L et M : Côtière MV à Meximieux

Changement d'horaire :

Journée du 8 novembre 2025 :

Poule G : à Curtafond 11h00

Poule P : à Curtafond 11h00

Poule C : à Marboz 11h00

Poule P : à Marboz 11h00

Journée du 29 novembre 2025 :

Poule P : à Foissiat 11h00

U9

Info 2^{ème} phase :

Trop de clubs n'ont pas respecté la date limite du 13 octobre.

Le calendrier définitif de la 2^{ème} phase est dans foot réduit >> U9. **Il n'y aura plus de modification.**

Contrôlez les lieux et les horaires, s'il y a du changement envoyez un mail à district@ain.fff.fr .

Changement de lieu jusqu'à la fin de saison :

Poule Y : ACCFT au stade des Vennes

U7

Rappel :

Après la fin des plateaux, vous devez obligatoirement scanner la feuille du plateau.

Remplissez correctement la feuille (Nom Prénoms des joueurs, lettre de la poule).

Dans foot réduit >> U7, vous trouverez la démarche à suivre. Le mieux c'est d'enregistrer les feuilles sur un ordinateur et de suivre la démarche du FAL. Evitons les portables.

Urgent !!! Calendrier jusqu'à la trêve :

Si des secteurs cités ci-dessous ont fixé de nouvelles dates de plateaux (novembre et début décembre) et que nous ne possédons pas. Envoyez-nous les nouvelles dates par mail à district@ain.fff.fr

En attente de nouvelle date :

Secteur Bugey : poule C

Secteur Dombes Côtière : poule D

Secteur Val de Saône : poules G, poule H, poule J

Secteur Bresse : poules K, L, M et N

Secteur Haut Bugey : poule O, poule P

Nouvelles équipes :

Poule N secteur Bresse : AS Attignat + 1 équipe

Plaine Revermont Foot + 1 équipe

Dans cette poule, il y a désormais 15 équipes.

Poule J secteur Val de Saône : AS Guéreins Genouilleux 1 équipe

Poule O secteur Haut Bugey : ENT St Martin MCV + 1 équipes

Changement de lieu jusqu'à la fin de saison :

Poule N secteur Bresse : ACCFT au stade des Vennes

Changement d'horaire :

Journée du 8 novembre 2025 :

Poule L secteur Bresse : à Curtafond 9H30

Journée du 22 novembre 2025 :

Poule M secteur Bresse : à Marboz 9h30

Journée du 29 novembre 2025 :

Poule M secteur Bresse : à Foissiat 9h30

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Informations préliminaires pour les classements

Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.

La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Demande d'Avis Préalable installation

- Demande pour un passage en éclairage LED du terrain municipal de Foissiat NNI 011630101.

Vérification à la suite de la fin de travaux ayant fait l'objet d'une demande de subvention FAFA

- Néant

Vérifications initiales ou décennales des installations

- Stade des Vennes 1 de Bourg en Bresse NNI 010530401 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Gymnase Saint Martin de Miribel NNI 012499901 -rapport à rédiger par la CDTIS.

Vérifications initiales ou bisannuelles (iodures métalliques) ou quadri annuelles (LED) des éclairages

- Eclairage du stade des Petits Oiseaux de Thoissey NNI 014200101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Eclairage du complexe sportif 2 de Montmerle sur Saône NNI 012630102 – rapport à rédiger par la CDTIS.

Attente de levée de non-conformités majeures pour une réintégration de classement

- Stade municipal de Saint Julien sur Reyssouze NNI 013670101
- Parc des sports 3 de Viriat NNI 014510103 – constat de la levée de non-conformité par la CDTIS et transmission de l'information à la ligue.
- Stade Cécile et René Martin 2 de Villars Les Dombes NNI 014430102

Programmation des mois d'octobre et novembre 2025

- Eclairages des stades Gaillard 1 et 2 de Saint Martin du Mont NNI 013740101 et NNI 013740102.
- Eclairage du stade du moulin neuf de Malafretaz NNI 012290101.
- Eclairage du stade de Fétan 3 de Trévoux NNI 014270103.

Pour la CDTIS : JF JANNET